

# L'écho des rives du Grozon

Juillet 2023, n°15

## Bulletin Municipal de la commune de Saint-Barthélemy-Grozon

### Edito

**Chers Barthézonais,**

L'année 2023, à moitié écoulee, est une année où bon nombre de projets sur lesquels nous travaillons depuis pas mal de temps entrent, ou sont entrés, dans leur phase de réalisation.

Pour ce qui a été accompli, et vous en aurez le détail dans ce 15ème Écho des Rives du Grozon, vous avez vu progresser le chantier de remise en état du stade, tant en ce qui concerne l'indispensable drainage, que l'amélioration de la pelouse proprement dite. Parallèlement à cela, nous avons enfoui une cuve de 50 m3 pour récupérer l'eau pluviale du toit de la mairie-école et permettre ainsi l'arrosage du stade, pour lequel il est désormais interdit de pomper l'eau du Grozon, comme cela s'est fait pendant longtemps. Dans quelques semaines, nos footballeurs retrouveront le chemin du stade municipal et continueront d'animer ce haut lieu de la vie locale.



Autre chantier terminé, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie-école, dont l'inauguration aura lieu en septembre. Nous sommes heureux de participer ainsi à cette action citoyenne de développement de l'énergie décarbonée.

Enfin, toujours au sujet de la mairie-école, la décision a été prise de ne donner à ce bâtiment qu'une fonction « d'équipement public ». L'équipe d'architectes IDO, de Vernoux, finalisera l'étude du programme en 2023. Ce n'est qu'après que nous pourrons lancer un appel d'offres et penser réalisation.

En ce qui concerne Grozon, le financement de la réhabilitation du réseau d'eau principal ayant été obtenu, les travaux doivent commencer prochainement. Les anciens conduits de qualité médiocre seront remplacés sous la route départementale, ainsi qu'entre le réservoir de Teyssonier et le village. Il y aura des désagréments pendant quelques temps, pour la circulation piétonne et des véhicules. Difficile de faire autrement. Mais il était indispensable de réaliser ces travaux avant de s'attaquer à l'amélioration et à l'embellissement du centre-village.

Grozon sera également concerné par deux autres programmes : les travaux rendant possible la réutilisation de l'ancienne boulangerie, qu'il faut rendre compatible avec l'accueil de public. Là encore, les normes sont devenues drastiques, il serait interdit d'ouvrir un commerce comme a fonctionné l'ancienne boulangerie. Nous n'avons pourtant pas encore de porteur de projet, mais, les subventions ayant été obtenues, nous sommes contraints d'avancer et l'appel d'offres a permis de choisir les entreprises qui interviendront en 2023.

A Grozon enfin, une grande avancée a également été décidée, avec l'achat du terrain situé en dessous de l'ancienne école. Programme multiple, puisque cela permettra d'utiliser la partie située à côté de l'école, soit pour stationner, soit pour, créer, dans le futur, la grande salle dont la commune est dépourvue. Le reste de ce terrain recevra le siège social de l'entreprise de Régis Beuffre, actuellement à Châteauneuf-de-Vernoux, ainsi qu'une possibilité d'y construire 3 ou 4 maisons.

Toutes ces avancées sont le fruit du travail de l'équipe municipale, toujours mobilisée au service de vous tous.

**En vous souhaitant un excellent été,**

**Jean Paul Déculty, Maire**

## La cuve de récupération des eaux pluviales du toit de la « mairie-école »

Une cuve de 50 m<sup>3</sup> a été enterrée en dessous de la mairie. Elle reçoit les eaux pluviales de la mairie-école et a pour but essentiel de permettre l'arrosage du terrain de foot. Jusqu'à présent, l'eau d'arrosage était pompée dans le Grozon, ce qui est devenu interdit, afin de limiter la baisse du niveau d'eau du Doux dont l'assèchement pourrait être néfaste pour la biodiversité de tout son bassin.

Cette cuve a un trop plein qui se déverse dans le bief du moulin du Faure ; une convention ad hoc a été signée avec son propriétaire.

L'eau pluviale sera également utilisée, si possible, pour les besoins des équipements qui seront installés dans le bâtiment de la mairie, comme les toilettes.

Un arroseur semi-automatique a été acheté : avec la pression venant de la cuve, cet équipement avance tout seul sur le terrain. Mais il faut le déplacer de temps en temps pour permettre l'arrosage de la totalité de la surface. Nous espérons ainsi qu'après les travaux de remise en état de la surface (drainage et remise en état de la pelouse), l'ASSBG aura un équipement à la hauteur de ses attentes.



## Où en sont nos sources ?

Le sujet est devenu sensible, dans toute la France. Le réchauffement climatique modifie nombre de nos habitudes, et l'an dernier, chacun se souvient des restrictions auxquelles il a bien fallu se contraindre.

Globalement, les réserves d'eau sont plus faibles qu'elles n'ont été pendant les décennies précédentes, et nous sommes encore, en Ardèche, et dans le bassin du Doux, en état « d'Alerte ». (Décision préfectorale)

Néanmoins, la situation est, à ce jour, un peu moins critique que l'année dernière : l'ensemble des 5 sources utilisées par le service public de la Commune (rive gauche du Grozon) ont en ce moment un débit de 230 m<sup>3</sup>/jour (mesuré au 30 juin). Il était de 100m<sup>3</sup>/jour l'an dernier à la même date. Alors que les besoins quotidiens de la population desservie est de l'ordre de 80m<sup>3</sup>/jour. Pour mémoire, le débit maximum est en général observé au mois de décembre ; il est d'environ 560m<sup>3</sup>/jour.

Tout ceci montre que la production est tout à fait adaptée aux besoins. Mais il suffit d'une grosse fuite sur le réseau pour que les réservoirs se vident et privent une partie des habitations de « l'eau courante ».

C'est bien le problème des fuites, donc de la qualité des réseaux, qui sont vieux et fragiles, qui est un souci majeur qu'il va falloir affronter. Nous allons donc, avec les 4 communes qui constituent le syndicat de distribution de l'eau (Le Crestet, Gilhoc, Lamastre et Saint-Barthélemy-Grozon) faire réaliser une étude précise sur les fuites existantes, qui entraînent des pertes importantes sur le réseau de « l'eau du Rhône », qui traverse la commune à partir du col des Fans et poursuit vers Tracol et Gilhoc après avoir desservi toute la rive droite du Grozon.

Nous savons plus que jamais que l'eau est une richesse essentielle et rare : notre devoir est de la préserver. L'utiliser avec précaution est une responsabilité quotidienne que nous devons tous assumer.

Lorsque la fontaine de Grozon coule, il s'agit du trop-plein du réservoir de Teyssonnier, qui, de toute façon, irait se jeter dans le ruisseau de la Grangette...

## Les « Balades à la fraîche »



Proposées par l'OT du Pays de Lamastre, elles sont organisées par les communes qui le souhaitent, sur le thème de leur choix en fonction de l'animateur bénévole.

Elles sont destinées à tout public et pour éviter la chaleur de l'après-midi, elles se font en fin de journée, avec un petit pot au retour offert par la mairie.

A Saint-Barthélemy-Grozon, Bruno DELY vous parlera des petites histoires des plantes et de la grande histoire du Règne Végétal.

Ces Balades auront lieu le mercredi 19 juillet, le mercredi 9 août et le jeudi 24 août. Rendez-vous à 18h45, place de l'église. Participation 2€.

## Fête de l'École : Le 25 juin 2023 a eu lieu une nouvelle édition de la fête de l'école de Saint-Barthélemy-Grozon.

C'est une très belle Fête de l'École que nous ont proposée les responsables de l'Amicale Laïque et les enseignants de l'École de Saint-Barthélemy-Grozon. Il faisait très beau mais peut-être un peu trop chaud, ce dimanche 25 juin. Ce qui a permis aux très nombreux spectateurs, parents, grands-parents, familles et amis, d'apprécier une nouvelle fois la surprenante fraîcheur des frondaisons bordant la rive gauche du Grozon, à hauteur de la passerelle qui relie le Pré-Neuf et le quartier de la Mairie.

C'est en effet d'un étonnant et très agréable amphithéâtre dont nous disposons, à deux pas du centre-village ! Les pentes permettent aux familles d'assister dans d'excellentes conditions au spectacle. Cette année, le corps enseignant avait imaginé quelques scènes d'une grande originalité : mimes des sentiments et attitudes les plus familiers (tristesse, sérénité, colère, amour, joie, ...) par les enfants de la classe des Petits, figures variées de gymnastique acrobatique par la classe des Grands, chansons, etc... Les visages des spectateurs étaient tout sourire !

Tout ceci se déroulait après la dégustation sous les barnums, par de fort nombreux convives, du délicieux aioli préparé par l'équipe de l'Amicale Laïque

134 repas adultes et 31 repas enfants ont été servis, et un bon nombre de repas avaient été réservés pour les emporter et les déguster à la maison. L'aioli qui formait la base principale du menu fut qualifié de délicieux par nombre de personnes.

La tombola organisée a été une réussite avec toutes les souches gagnantes pour ravir petit et grands.

Une belle journée sous le soleil avec plusieurs jeux : mare au canard, chasse au trésor ... et un concours de pétanque pour les plus grands avec 18 doublettes. Les vainqueurs étaient Timéo Barde et Corentin Miege.

Les organisateurs remercient tous les participants à cette journée ainsi que les partenaires pour leur participation à la tombola.



## Le passage de l'Ardéchoise à Saint-Barthélemy-Grozon : une édition 2023 à nouveau exceptionnelle !

Depuis plusieurs mois, l'équipe de bénévoles animée par les responsables d'Amusaté et Boujaté a œuvré pour aboutir à cette incroyable journée !

Après avoir choisi le thème, longtemps gardé secret, tous les talents se sont mis en œuvre pour réaliser décors, costumes et animations et préparer le ravitaillement des cyclistes.

Le thème 2023 était Paris ! Un enjeu de taille !

Une Tour Eiffel de 7 m de haut, l'Arc de Triomphe et le Moulin Rouge sur la place de l'église, des danseuses de french cancan, la façade de Notre Dame apposée sur celle de l'église, le Sacré Cœur, l'ambiance des peintres de Montmartre, les guinguettes, les parisiennes, Quasimodo rodant autour d'Esmeralda, les poulbots parisiens, ... ce fut un festival créatif plein de bonne humeur !

La centaine de bénévoles qui s'étaient retrouvés régulièrement, les week-ends pour tout ce qui était réalisation des décors, et une à deux fois par semaine, pour ce qui était de la réalisation des costumes ou des fleurs « jaunes et violettes », bien sûr, ont terminé l'accueil des 1600 cyclistes qui ont traversé Saint-Barthélemy-Grozon ce 15 juin, par un repas bien mérité !

Amusaté é Boujaté a porté cette préparation de main de maître, compte tenu de tous les aléas qui sont à gérer pour une telle organisation.

L'Ardéchoise fait partie des temps forts de la vie amicale et sociale de la Commune. Que les responsables en soit remerciés, et que leur énergie permette que cette activité au service tant des habitants que du rayonnement du Département perdure longtemps.





Passage de l'Ardéchoise  
par le village de  
Saint-Barthélemy-Grozon  
le 15 juin 2023

## L'année scolaire se termine : stabilité des effectifs, changement d'organisation pour la cantine.

Les effectifs pour la rentrée prochaine sont stables avec 31 élèves : 8 enfants de CM2 s'en vont au collège. Nous leur souhaitons une bonne continuation.

7 nouveaux élèves arrivent à l'école. 5 en toute petite section et 2 en CE2.

Pas de changement au niveau des enseignants et du personnel.

A la rentrée de septembre, l'Amicale Laïque ne prendra plus en charge la gestion de la cantine : après plus de 30 ans de bons et loyaux services, elle passe la main à la mairie. Nous remercions tous les parents d'élèves bénévoles qui, au fil des ans, en ont assuré la gestion. Cela n'a pas toujours été facile et a demandé de nombreuses heures de travail.

Donc un grand merci à tous.

Le fonctionnement de la cantine sera identique et les repas toujours préparés sur place.

Pour les inscriptions, les démarches se feront en ligne via un Portail Famille Périscolaire géré par Numerian, (organisation informatique au service des collectivités locales). Le coût de l'installation, du paramétrage et de la formation est de 738 € TTC.

L'avantage : nous pouvons adapter le logiciel à nos besoins. L'abonnement et l'assistance représentent un coût annuel de 692 € TTC.

Les temps ont bien changé ! Dans les années 90, la comptabilité se faisait sur un registre, à la main avec un stylo et une calculette. L'informatique n'était pas encore présente dans les maisons.

Chaque famille aura sa connexion, son identifiant et son mot de passe personnel. Un tutoriel sera remis à tous avant les vacances avec le règlement intérieur de la mairie et la marche à suivre pour activer son compte sur Numerian à partir du 23 Août. Date à laquelle les inscriptions pourront se faire pour la rentrée.

Petit changement avec ce logiciel : les inscriptions pour la cantine et la garderie ne seront plus automatiques mais à faire par les familles pour chaque enfant. L'inscription ne sera validée qu'après le paiement en ligne de la prestation demandée. Chacun sera libre de son organisation et de sa planification.

La mairie a organisé une réunion d'information avec les parents mais si vous avez besoin de renseignements complémentaires, nous sommes toujours à votre disposition.

Bonnes vacances à tous, et rendez-vous le lundi 4 septembre 2023, jour de la rentrée de classes.

## L'ASSBG communique au nom de « l'Interassociations » après avoir organisé « la fête du village »

Le bal du 17 juin fut une nouvelle fois un franc succès.

La journée s'est très bien déroulée, nous avons eu 46 doublettes pour le concours de pétanque ! Ensuite le bal animé par Slimer Animation a été une indéniable réussite d'où l'affluence des grands soirs. Nous remercions la belle participation du Club L'Eglantier tout l'après-midi. Nous regrettons cependant la faible/inexistante participation des autres associations du village. Nous sommes tout de même très heureux de cette belle journée.

En ce qui concerne les futures manifestations, le traditionnel repas moules-frites organisé par l'ASSBG aura lieu le dimanche 23 juillet. Au programme : moules-frites et concours de pétanque à partir de 14h30.



## L'ambrosie et le séneçon de Jacob, cadeaux empoisonnés de la nature : une opération d'arrachage à laquelle chacun peut participer

**L'ambrosie est la cause d'un phénomène allergique qui se développe et auquel nombre d'entre nous sont de plus en plus sensibles.** Or cette plante invasive se multiplie si ses fleurs répandent ses milliers de graines... c'est pourquoi l'arrachage des plans est à faire avant la floraison... qui a lieu normalement courant août.

**Cette démarche est à mettre en œuvre en fonction de la propriété des sols. Tout d'abord, en ce qui concerne le domaine public,** les abords des voies et chemins, il appartient à la mairie de couper les herbes. C'est ce que fait Emmanuel Bos, notre employé municipal, en faisant passer l'épareuse, matériel qu'il a remis en état lui-même.

Mais traiter nos 52 kms de voirie communale représenterait une occupation à plein temps... Il y aura sûrement des compléments à faire.

L'année dernière, nous avons commencé une campagne au cours de laquelle des bénévoles se sont retrouvés quelques samedis matin et d'autres ont géré cette opération au cours de leurs promenades. Aussi nous proposons de réitérer ces matinées pour les prochains samedis : les 22 et 29 juillet, les 5 et 12 août. Rendez-vous à 9h30 devant la mairie.

Afin de définir les lieux à traiter, merci d'informer la mairie des chemins ou routes qui seraient envahies par ces plantes.

**En ce qui concerne les parcelles privées, il appartient aux propriétaires de couper ou d'arracher l'Ambrosie qui s'y développerait.**

**Le séneçon de Jacob est responsable d'un autre fléau :** les chevaux et les bovins qui en absorbent sont malades et peuvent en mourir. Les animaux ne les consomment pas « sur pied », mais lorsque le séneçon est coupé avec le foin, il rend le fourrage toxique. Or le séneçon s'est beaucoup développé au bord des routes ; et de là, il se propage dans les prairies.

Même traitement que l'ambrosie, il est souhaitable de couper les plants, en particulier lorsqu'ils se trouvent proches des espaces où paissent les bêtes.



## Nouvelle exposition au Temple de Grozon : « Mémoire de nos hameaux » (première partie)

Du 21 juillet au 13 août 2023. Ouvert les vendredis, samedis, dimanches, de 16h à 19h.

Après « 100 ans d'évolution de la Commune », qui avait tenté en 2021 de faire une sorte d'album photos de la commune, à partir de photos recueillies auprès des Barthézonais, nous avons cherché, cette année, à perpétuer la mémoire des hameaux et de leurs habitants.

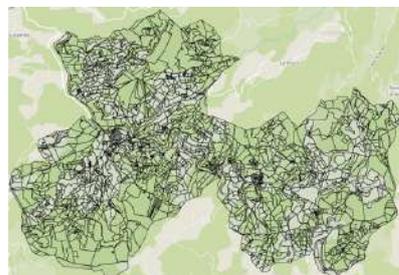
Travail de longue haleine, à partir de documents, d'interviews des personnes les plus âgées, l'exposition de 2023 présentera le résultat de cette quête d'informations pour une vingtaine de lieux bâtis. Si cette première édition suscite de l'intérêt, alors une suite se préparera pour 2024. On a recensé une centaine de hameaux ou lieux bâtis dans la commune.

Evolution des constructions, des voiries, présence des familles, et souvent de leurs liens, des activités économiques, changement des modes de vie, arrivée des éléments de confort. C'est une suite de la « quête à la mémoire de la commune » qui vous est proposée. Une mémoire qui nous paraît intéressante pour que perdurent les racines de l'occupation des lieux.

Vous pourrez également, lors de cette exposition, revoir les documents qui constituaient le contenu de l'exposition de 2021, et nous projeterons chaque jour d'ouverture, le film « Vivre ensemble, portrait d'un petit village ordinaire », réalisé en 2022 par Philippe GOUYOU-BEAUCHAMPS, que nombre d'entre vous ont déjà visionné. Ce film permet de ressentir comment les uns et les autres vivent à Saint-Barthélemy-Grozon, grâce à tous les nombreuses interviews judicieusement intercalées dans ce film d'une heure 6 minutes...



### Saint-Barthélemy-Grozon Mémoire de nos hameaux (1<sup>ère</sup> partie)



#### EXPOSITION

Temple de Grozon  
du 21 juillet au 13 août 2023  
les vendredi, samedi, dimanche  
de 16h à 19h

(entrée libre)

## Retour sur l'exposition « Le rêve du cheval »

Avec un peu plus de 300 visiteurs durant les 5 week-ends d'ouverture, cette exposition a été un grand succès. Les retours sur la qualité des œuvres et de leur mise en valeur dans le temple ont été excellents. Il faut dire que les deux artistes, Marie Tavera et Jean-François Andre sont tous deux des artistes chevronnés, dans la maturité de leur art.

L'inauguration, le 6 mai, a réuni plus de 80 personnes pour un moment riche en magie et en émotions. D'autres temps forts ont ponctué l'exposition comme l'atelier de dessin animé par les deux artistes le 13 mai, en plein champs, avec des chevaux pour modèles ; ou encore la magnifique lecture concert le 28 mai du duo Narval (Marie Tavera poèmes, et Joseph Frusciant bambou à corde et saxophone). Et pour clôturer, le 8 juin, l'hypnotique duo improvisé entre Jean-François Andre au violoncelle et Émilie Chavannas à la danse Derviche. Pour le dernier jour de l'exposition, les enfants de l'école de Saint-Barthélemy-Grozon sont venus avec leurs instituteurs et des bénévoles que nous remercions ; en présence des artistes. Un moment fort de partage qui a été l'occasion de constater que les enfants ont une lecture très fine des œuvres ! A développer pour de futures éditions.

Pour cette occasion, la Mairie et des bénévoles ont monté une installation pérenne de cimaises d'accrochage, ce qui facilitera grandement les futurs accrochages. Un temple qui vit donc, et des événements de qualité qu'il serait dommage de rater !



## Notre Grozonnade



Dimanche 2 juillet 2023, l'association «notre Grozonnade» a organisé une nouvelle édition de son repas annuel.

95 personnes ont répondu présent et se sont réunies autour d'un cuisseau de veau cuisiné à la plancha et une ratatouille maison.

La fête s'est prolongée avec un concours de pétanque qui a réuni petits et grands dans une compétition conviviale.

Une belle journée de rencontres et de retrouvailles.

**Le prochain rendez-vous est fixé le dimanche 7 juillet 2024.**



## Planning des manifestations et activités prochaines

Voici le planning jusqu'à septembre. (Voir également l'agenda régulièrement mis à jour sur le site de la commune)

**« Balade à la fraîche »** : le 19 juillet, 19h45, Rendez-vous place de l'église.

**Inauguration de l'exposition « Mémoire de nos hameaux »** : le 21 juillet, 16h, rendez-vous place du temple de Grozon, inauguration et pot de l'amitié.

**Moules Frites - Pétanque de l'ASSBG** : le 23 juillet, de 10h jusqu'à la fin de la journée, dans la cour de l'école.

**Marché et espace littéraire** : le 26 juillet, 16h 19h, place de la Mairie.à la Mairie, en présence de trois auteurs en liens avec la commune (Philippe Bouchet, Mireille. Jaman, Gérard Baudet) et de l'association « Lire et faire lire ».

**La Fête de l'été** : le 26 juillet, 18h, accueil des habitants et estivants par la mairie, cour de l'école, 19h-22h, avec le groupe musical « Balbizard », musique et danse, buvette.

**Pique-nique** : le 2 août, 12h, Pique-nique organisé par le Club de l'Eglantier pour ses membres, espace pique nique près du Grozon (s'inscrire auprès de l'association).

**« Balade à la fraîche »** : le 9 août, 19h45, Rendez-vous place de l'église.

**« Balade à la fraîche »** : le 24 août, 19h45, Rendez-vous place de l'église.

**Accueil des bénévoles ayant participé à l'Ardéchoise 2023**: le 2 septembre, à Saint Félicien, contact à prendre avec Amusaté é Boujaté.

**Rentrée des classes** : le 4 septembre.

**Réunion d'information sur les capteurs solaires** : le 8 septembre, 17h, réunion ouverte à tous, installation par « Aurance Energie » sur le toit de la mairie, et le système coopératif/ citoyen mise en œuvre par cette société. A la mairie.

**Inauguration du toit de la Mairie-Ecole** : le 8 septembre, à 18h30, ,inauguration officielle de l'équipement photovoltaïque du toit de la Mairie-Ecole.

**Paella Géante d'Amusaté Boujaté** : le 10 septembre, 12h, Cour de l'école et pré neuf. Paella Géante d'Amusaté é Boujaté, et concours de pétanque.

Pour avoir les informations régulièrement,  
rendez-vous sur le site de la commune :  
[www.saintbarthelemygrozon.fr](http://www.saintbarthelemygrozon.fr)

